



Pas de devis, ni bon de commande, ni bon de livraison et facture

Par **guillaumed**, le **06/02/2009** à **13:27**

Bonjour,

J'ai un problème avec la société pour laquelle je suis employé. Mon employeur avec lequel je suis en litige pour non paiement du salaire, des heures supplémentaires et absence de formation prévue par le contrat de professionnalisation, me réclame de l'argent pour du matériel.

La société me présente les facture du matériel soit disant plus d'un an après la livraison du matériel, mais le problème est que cette société na pas en sa possession les devis, bon de commande ou bon de livraison de ce matériel.

Cette société peut-elle prétendre à un paiement ?

Merci de votre aide